



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

FORMATION DES EXPERTS

Thème : l'expert et la gestion du conflit dans l'expertise

Objectifs

- Acquérir les fondamentaux en vue de la gestion des conflits pendant toute la mesure d'expertise
- Identifier les différents types de conflits
- Mettre en œuvre des stratégies et modes d'intervention pour limiter les conséquences du conflit sur les opérations d'expertise
- Prévenir le développement du conflit

Public

Les experts de justice inscrits sur une liste de cour d'appel, les médiateurs, tout technicien susceptible d'intervenir dans une situation conflictuelle

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Date

- Vendredi 02 juillet 2021 (03H30)

Coût

- 90 € pour les membres de la Compagnie de Nîmes
- 110 € pour les non membres

Lieu

Hostellerie Charles de Foucaud
1, place Riquet
07220 VIVIERS

PROGRAMME DU VENDREDI 02 JUILLET 2021

08h40 Accueil des participants

09h10 Mot de bienvenue de **Madame le Maire de Viviers**

09h15 Ouverture de la session de formation par :

- **Madame Béatrice RIVAIL**, Présidente du Tribunal Judiciaire de Privas,
- **Le Docteur Frédéric CAMILLERI**, Président de la Compagnie des experts de Justice, Président du Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes du Vaucluse.

09h25- Présentation du programme par :

- **Monsieur Frédéric PERNON**, Vice-président du Dpt de l'Ardèche pour la Compagnie des experts de Justice, expert en sylviculture et en estimations immobilières.

09h30 L'appui du juge à l'expert – rappel des outils règlementaires par :

- **Monsieur Jean de ROMEFORT**, Vice-président du Tribunal Judiciaire de Privas

10h00- La prise en compte du conflit :

- ⇒ *reconnaître la nature du conflit -les attitudes révélatrices- et mettre en œuvre les moyens adaptés pour l'apaiser et faciliter la communication par :*
- un expert psychologue (à confirmer)

- ⇒ *comment sortir de situation de blocage ? Ramener un dialogue et impliquer les parties dans le choix des solutions – cas pratique, par :*

- **Monsieur Marc JUSTON**, Magistrat honoraire, médiateur.

11h40 Retour d'expériences – situations vécues et adaptation de l'expert par :

- **Monsieur Claude FERRARIS**, Vice-président pour le Dpt du Vaucluse de la Compagnie des experts de justice, expert en estimations immobilières
- **Monsieur Christophe ABEILLON**, Membre de la Compagnie des experts de justice, expert en bâtiment

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028
Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

Objectifs

- Acquérir les fondamentaux en vue de la gestion des conflits pendant toute la mesure d'expertise
- Identifier les différents types de conflits
- Mettre en œuvre des stratégies et modes d'intervention pour limiter les conséquences du conflit sur les opérations d'expertise
- Prévenir le développement du conflit

Public

Les experts de justice inscrits sur une liste de cour d'appel, les médiateurs, tout technicien susceptible d'intervenir dans une situation conflictuelle

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Date

- Vendredi 02 juillet 2021 (03H30)

Coût

- 90 € pour les membres de la Compagnie de Nîmes
- 110 € pour les non membres

Lieu

Hostellerie Charles de Foucaud
1, place Riquet
07220 VIVIERS

SUITE PROGRAMME DU VENDREDI 02 JUILLET 2021

12h00 Le positionnement et les postures de l'avocat – l'attente vis-à-vis de l'expert, par :

- **Maître Henri BERAUD**, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ardèche,
- **Maître Nathalie De ROECK**, Présidente du centre de médiation de l'Ardèche.

12h30 Synthèse des débats et clôture de la session de formation par :

- **Monsieur Michel ALLAIX**, Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes

13h00 Déjeuner au restaurant LES CHEVALIERS

7 Place de la République – 07220 VIVIERS

15H00 Visite guidée de la ville de Viviers – durée 1h30 – avec un guide mis à disposition par la commune

Il est de coutume de dire de Viviers que c'est un véritable musée d'architecture à ciel ouvert. Ancienne capitale du Vivarais, la ville est non seulement l'évêché de l'Ardèche depuis le Ve siècle mais c'est aussi un « site patrimonial remarquable ». Sa situation stratégique au bord du Rhône et au croisement de plusieurs voies de communication en a fait une cité riche et prospère au Moyen Age puis à la Renaissance, dont il reste aujourd'hui des vestiges remarquables.

16h30 Visite guidée de la cité blanche – durée 1h00 – avec un guide mis à disposition par la commune

La cité Blanche est une ancienne cité ouvrière située à Viviers en Ardèche, au bord du Rhône. Elle est construite par la société Lafarge frères en 1880 à proximité de leur cimenterie pour y loger ses employés, puis agrandie en 1913. En grande partie abandonnée, elle n'abrite plus en 2021 qu'une résidente. La cité, ainsi que les anciens fours à chaux et la chapelle Saint-Victor situés à proximité sont inscrits aux Monuments historiques.

La cité a servi de lieu de tournage au film « Adieu Gary » de Nassim Amaouche avec Jean-Pierre Bacri dans le rôle principal³, sorti en 2008.

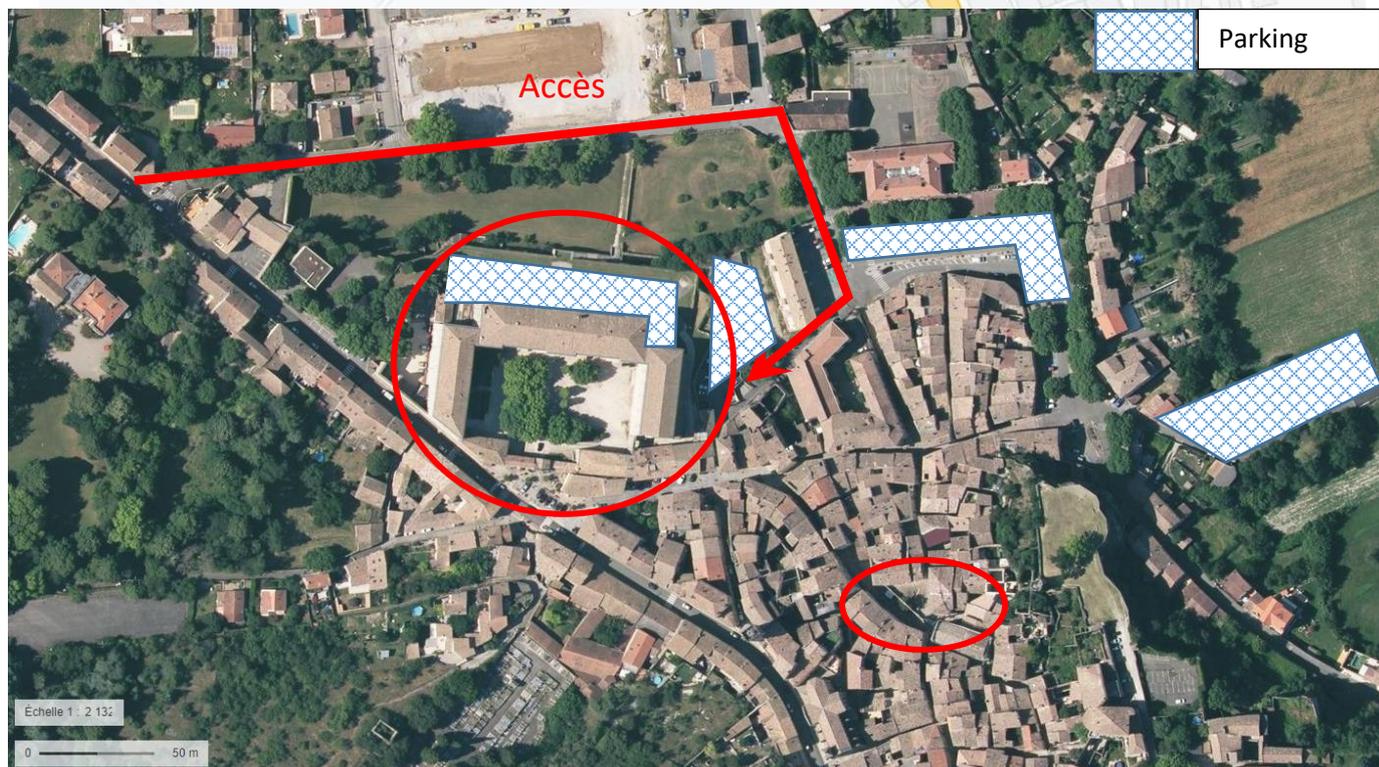
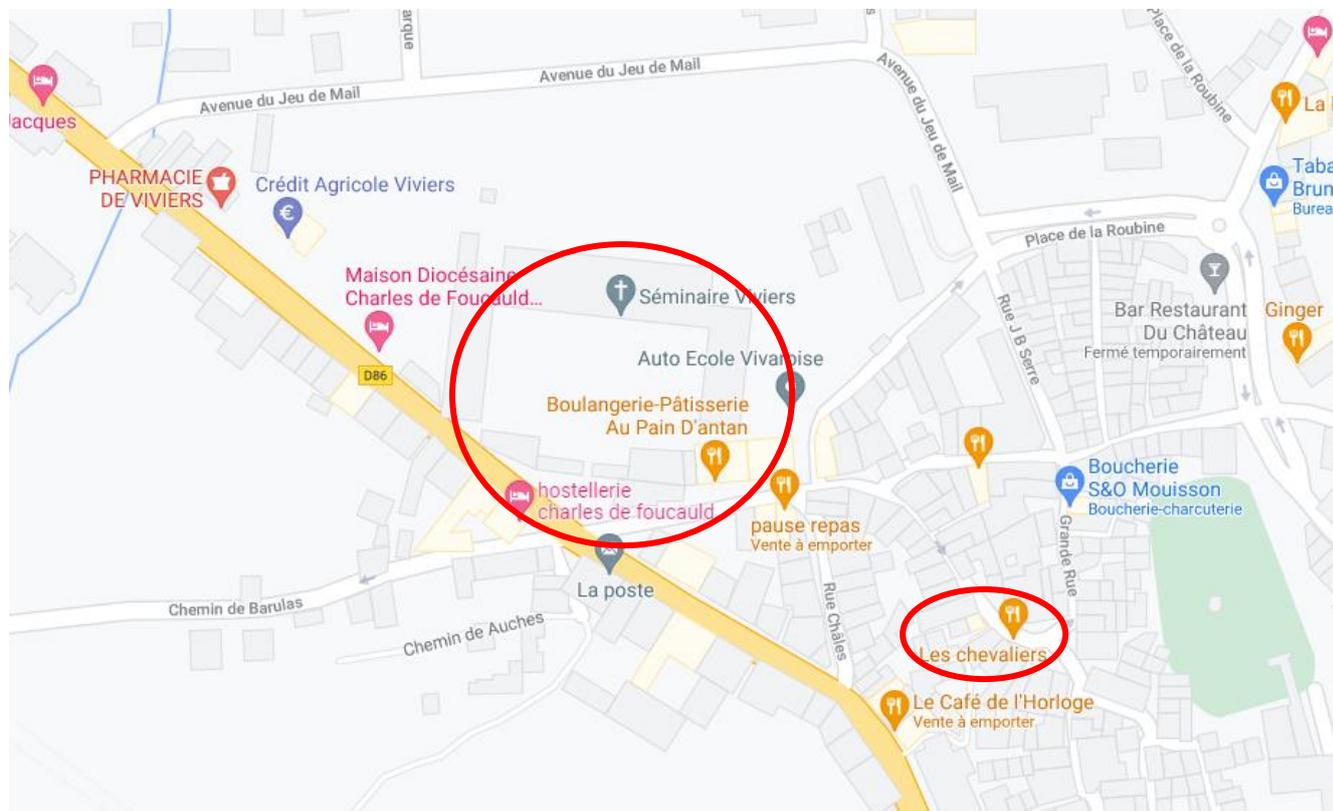


Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

Plan des lieux



Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028
Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783